

# Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise la Bertrand  
[www.boissise-la-bertrand@orange.fr](mailto:www.boissise-la-bertrand@orange.fr)

n° 100

Mars 2018



*Nouvelle année, nouveau journal...*

*Pour son numéro 100, le Boissisien se relooke et devient Boissise ' Mag. Dans cette nouvelle formule, vous trouverez un sommaire et des couleurs thématiques pour vous repérer sur les actualités, les infos pratiques, les points sur les projets et les travaux, les événements et les manifestations de notre commune.*

*Bonne lecture...*





Mairie		p.4
Environnement, urbanisme, travaux		p.6
Bon à savoir		p.10
Enfance & jeunesse		p.11
Culture & animation		p.12
Tribune libre		p.20
Focus		p.22
Agenda		p.24

**Mairie de Boissise la Bertrand**  
2 rue François Rolin  
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21  
Fax : 01 64 38 23 01

Site : [www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr)  
Courriel : [boissise-la-bertrand@orange.fr](mailto:boissise-la-bertrand@orange.fr)

#### Horaires d'ouverture

Lundi de 16h à 19h  
Mardi de 16h à 18h  
Mercredi de 9h30 à 11h30  
Jeudi de 16h à 19h  
Vendredi de 16h à 18h  
Samedi de 9h30 à 11h30

#### Boissise 'MAG

Votre magazine municipal d'information de Boissise-la-Bertrand  
[www.boissise-la-bertrand@orange.fr](http://www.boissise-la-bertrand@orange.fr) n° 100  
Mars 2018



#### Mars 2018 - n°100

**Directeur de la publication :** Le maire, Alain Bernheim  
**Comité de rédaction :** Mireille Chapus, Annie Courtier, Olivier Delmer, Georges Larroque, Marc Loubet  
**Charte graphique et mise en pages :** Bertrand Cossoux  
**Impression :** Imprilith  
**Distribution :** Services municipaux  
**Tirage :** 500 exemplaires

Chères Boissisiennes,  
Chères Boissisiens,



Le commencement de la nouvelle année est toujours un moment d'optimisme car nous avons le temps devant nous pour agir et réaliser nos projets.

Mais à cette époque de l'année, nous ne pouvons nous empêcher de penser avec émotion à Michel Michallet, qui était notre maire et qui nous a quitté voici un an ; le courage dont il a fait preuve lors des vœux 2017, sa dernière apparition publique, a forcé l'admiration de tous.

L'équipe municipale s'est reconstruite autour de son projet et s'est engagée à continuer le travail qu'il avait engagé, en gardant son esprit d'ouverture et son dynamisme.

L'enfance et la jeunesse étaient une de ses priorités. Son attention et ses actions s'étaient portées sur les « Nouvelles Activités Périscolaires », le stade multi-activité, le conseil municipal des enfants (en les initiant notamment sur le devoir de solidarité, la protection de la nature, la coopération intergénérationnelle).

Grâce à son impulsion, le conseil des aînés s'est distingué sur de nombreux sujets, dont la création d'itinéraires de randonnée pédestre. Les associations n'ont pas été en reste avec un comité des fêtes et une association « sports loisirs » très dynamiques.

Comme tous ses prédécesseurs, son objectif était que Boissise la Bertrand soit un village où il fait bon vivre pour toutes les générations. Nous gardons le même objectif, en ayant intégré les exigences de l'Etat qui se sont manifestées au travers du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et que nous commençons à mettre en œuvre. Vous avez entendu et vous entendrez parler des opérations des Egremonts, du Loup, du Boire...

Je salue le travail du conseil municipal des enfants, du conseil des aînés, des associations qui œuvrent pour que le village garde son âme.

Notre optimisme pour cette nouvelle année est tempéré par les intentions de l'Etat quant à la réforme de la taxe d'habitation : nous attendons de voir si l'Etat tiendra sa promesse de compenser à l'euro près la perte de revenu pour la commune. Sur le fond, comme je l'ai déjà exprimé, je cherche encore la logique de remplacer une contribution des citoyens pour leur commune par un impôt national déconnecté des réalités du terrain.

Pour ce n°100 de notre journal municipal, je tiens à remercier Bertrand Cossoux qui a mis ses talents en œuvre pour nous proposer une nouvelle présentation, plus visuelle.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne année 2018, qu'elle vous garde en bonne santé et qu'elle vous permette de réaliser les projets qui vous sont chers.

**Alain BERNHEIM**  
**Maire de Boissise la Bertrand**

## Quelle vitesse doit-on autoriser sur la RD 39 ?

Notre propos concerne la partie Ouest de la route départementale qui traverse notre commune et qui longe la Seine : entre la sortie Ouest du bourg et l'entrée de la commune en venant du pont de Ponthierry.

Cette partie de route fait couler beaucoup d' « encre » depuis plusieurs années. Tout a commencé quand le projet de réfection de la berge a été soumis à l'enquête publique, ce projet ne permettant aucunement aux piétons de marcher, d'un côté comme de l'autre de la chaussée, pour atteindre la sortie Ouest de la commune. Corrélativement s'est posée la question de la vitesse de circulation autorisée sur cette section de route : 50 km/h ou 70 km/h ?

Il y a eu de nombreux échanges entre la municipalité et le Département, l'Agence routière départementale, notre député, l'ASBBE (Association de sauvegarde de Boissise la Bertrand et de ses environs) sur ce sujet.

Le 08 janvier 2018, nous avons rencontré le nouveau Vice-Président du Conseil Départemental en charge des routes (le Maire, M.Métier et M.Martin de l'ASBBE), M.VANDERBISE. Notre question : peut-on abaisser la vitesse de circulation sur cette partie de RD 39 de 70 km/h à 50 km/h ? Notre souci est triple :

- La sécurité des usagers de la route.
- La sécurité des riverains.
- La sécurité des piétons qui cheminent le long de cette route.

Le code de la route (article R 413-1) permet de décider d'une vitesse de circulation plus restrictive que la vitesse maximale prévue par ce code. Notre demande se fonde sur cet article.



M.VANDERBISE a déclaré n'envisager une telle réduction de vitesse que dans le cadre d'une extension du périmètre de l'agglomération, de façon que la route soit considérée en zone urbaine. Le Département avait déjà soumis à la municipalité un tel projet de convention en date du 25 janvier 2017. L'examen de ce document en commission urbanisme montrait qu'il s'agissait d'un transfert de charges et de responsabilités sans transfert de moyens (les charges à transférer n'étant d'ailleurs pas évaluées). Nous ne pouvions pas nous engager avec autant d'incertitudes.

La situation n'a donc pas évolué et notre position non plus. Notre principal argument consiste à dire que le cheminement des piétons, de quelque côté de la chaussée que ce soit, sans séparation physique de protection, nécessite d'abaisser la vitesse de circulation des automobiles, pour réduire le risque. Il n'y a que quelques dizaines de centimètres entre les voitures et les piétons. Néanmoins, M.VANDERBISE propose que la commune examine un nouveau projet de convention, plus ciblé. Nous acceptons le principe d'une discussion.

## Carnet de l'état civil du 21 octobre 2017 au 8 février 2018

Nous sommes heureux d'accueillir nos jeunes Boissisiens

- **Naissances**  
CUMUR Gizem né le 16/11/2017  
BRUNOT Lya née le 19/12/2017



## Des sentiers de randonnée en projet autour du village

Trois chemins de randonnées pédestre vont être créés autour du village.

Le **conseil des aînés** est à l'origine du projet et de sa réalisation.

Les **deux premières boucles de 8 et 9 km** (dite Menhir du grand berger et du gros chêne) devraient être officialisées au mois de juin. La troisième boucle est toujours en réflexion, conditionnée à **l'ouverture de la passerelle** qui enjambe la Seine au barrage de Vives Eaux.

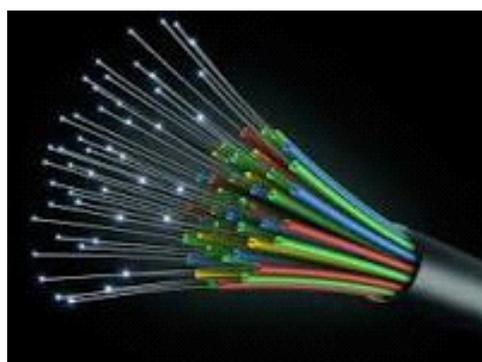
Ces sentiers sont en cours de labellisation par le Comité de randonnées pédestres de Seine et Marne (**Coderando**).

Le conseil municipal a validé la réalisation de ces parcours afin de faire découvrir le village, qui est d'ailleurs traversé par le GR 2 (chemin de grande randonnée).



## Déploiement de la Fibre Optique (courant 2018/2019)

Quid de la fibre optique : Source Orange



La fibre optique c'est quoi ?

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux. Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant, que cela soit du réseau téléphonique ou du câble. Sur ce réseau, les données peuvent être transmises rapidement sur des centaines voire des milliers de kilomètres.

Le développement de la fibre va de pair avec l'évolution des usages et des besoins croissants des individus (particuliers et entreprises). On notera toutefois que l'installation de la fibre optique est généralement observée dans les zones à forte densité de population. Cela s'explique notamment par les coûts liés au déploiement d'une telle technologie. Grâce à la fibre optique, la vitesse d'une connexion Internet peut dépasser plusieurs Gigabits par seconde en émission (upload) et en réception (download). Concrètement, les débits commerciaux annoncés aujourd'hui varient de 100 Mbit/s à 1 Gbit/s en réception et de 50 Mbit/s à 250 Mbit/s en émission.

**Quels usages pour la fibre optique ?**

**L'intérêt majeur de la fibre optique est de permettre aux internautes de bénéficier de nouveaux services, qui nécessitent des débits élevés que l'ADSL ne peut pas fournir aujourd'hui.**

## Lampadaire en panne



Lorsqu'un lampadaire proche de chez vous n'éclaire plus pour de multiples raisons, prévenez la Mairie, dès que vous le constatez, par téléphone, par e-mail.

Les adjoints techniques territoriaux font aussi le recensement des défauts d'éclairage, mais nous pouvons gagner du temps.

Faites le sans plus attendre : un bon éclairage vaut mieux qu'un regrettable accident !

N'oubliez pas d'indiquer l'adresse où se trouve le lampadaire ou la référence du luminaire. Cette référence est indiquée sur chaque luminaire par 3 lettres suivies de 3 chiffres.



## Le nouveau compteur Linky

**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU



### Tout savoir sur le nouveau compteur

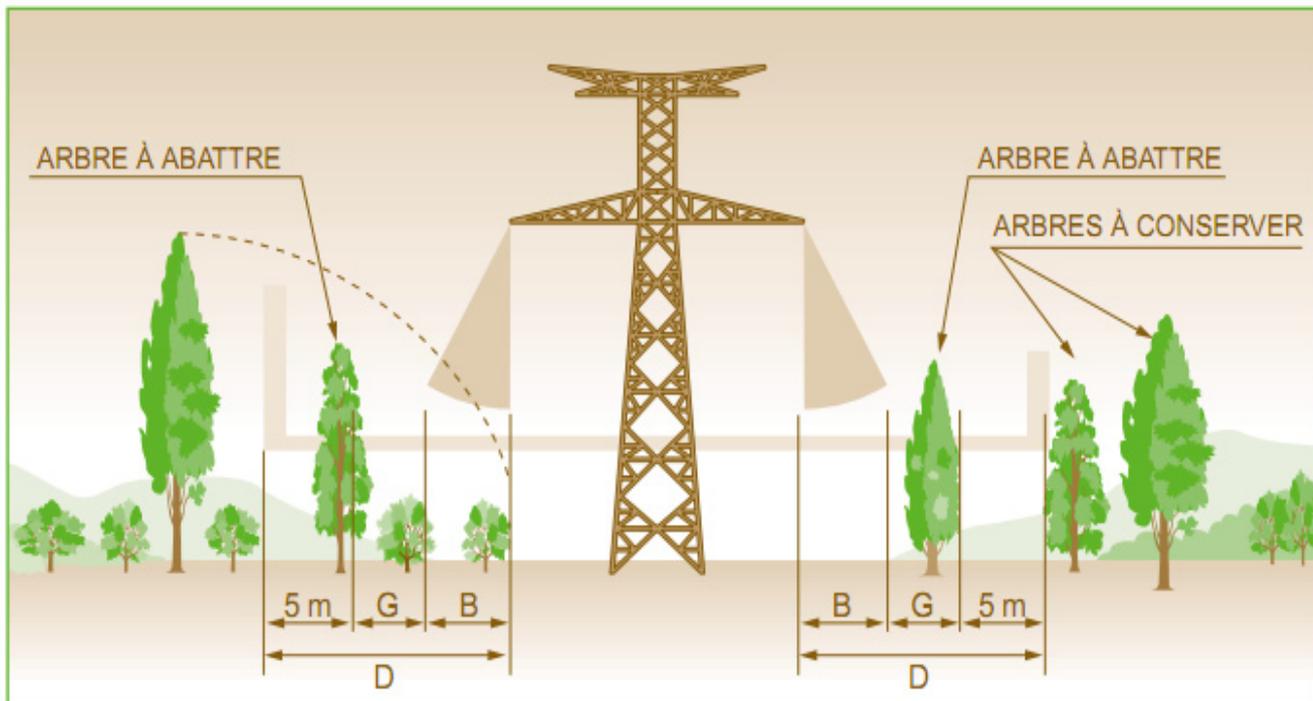
Enedis continue la modernisation du réseau de distribution d'électricité en remplaçant les 35 millions de compteurs en France. Plus de 3 millions de compteurs ont déjà été installés.

### De nouveaux avantages clients

Le compteur Linky apporte des services immédiats destinés à vous faciliter la vie.

<p><b>Avec Linky</b></p> 	<p><b>Emménager en toute simplicité</b></p> <p>En moins de 24 heures, tout est réglé à distance</p>	<p><b>Relevé automatique de votre consommation</b></p> <p>Mes relevés se font à distance et sans rendez-vous</p>	<p><b>Mieux maîtriser votre consommation</b></p> <p>Vous pouvez suivre votre consommation, mieux la comprendre et agir grâce à un espace personnel sécurisé sur <a href="http://www.enedis.fr/linky">www.enedis.fr/linky</a></p>	<p><b>Détection des pannes plus rapide</b></p> <p>Les pannes réseau sont détectées plus tôt et les interventions plus rapides</p>
<p><b>Sans Linky</b></p> 	<p><i>Pour avoir l'électricité dans votre nouveau logement, vous deviez attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours.</i></p>	<p><i>La plupart du temps, les relevés se faisaient sur rendez-vous.</i></p>	<p><i>Votre consommation réelle n'était relevée que tous les six mois environ.</i></p>	<p><i>Enedis ne pouvait pas détecter les pannes réseaux sauf si vous appeliez pour signaler une panne.</i></p>

# Nettoyage sous les lignes à haute tension



Le Réseau de Transport d'Electricité (Rte) va procéder à des travaux d'élagage ou d'abattage sous les lignes à haute tension. Cette campagne va s'étendre sur la période de janvier à fin juin 2018.

L'ouvrage concerné est la ligne «225 kV MALECOT PLISON» qui passe à Boissise la Bertrand entre la RD 39 et la route de Boissettes (RD39 E3), puis dans les anciennes fouilles.

Pour toute réclamation ou dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés concernant l'exécution de ces travaux, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise,

JULIEN

ZA Pont Nord - BP20

61450 La Ferrière aux Etangs

Contact : Mr MAUCORPS

Tel. : 02 33 66 93 30

**Un avis est affiché sur le panneau de la mairie, pour toutes les informations nécessaires.**



## Une nouvelle servitude écologique sur le territoire

Une nouvelle servitude écologique sur le territoire de la commune de Boissise la Bertrand.

Les Boissisiens ont été informés du projet de puisage d'eau de Seine à des fins de consommation humaine. Toutes les étapes administratives ont été accomplies (dont l'enquête publique) pour aboutir à la promulgation de l'arrêté préfectoral déclarant les travaux nécessaires comme relevant de l'utilité publique et autorisant la consommation humaine après traitement par l'usine d'eau (usine située sur le territoire de la commune, rue François Rolin).

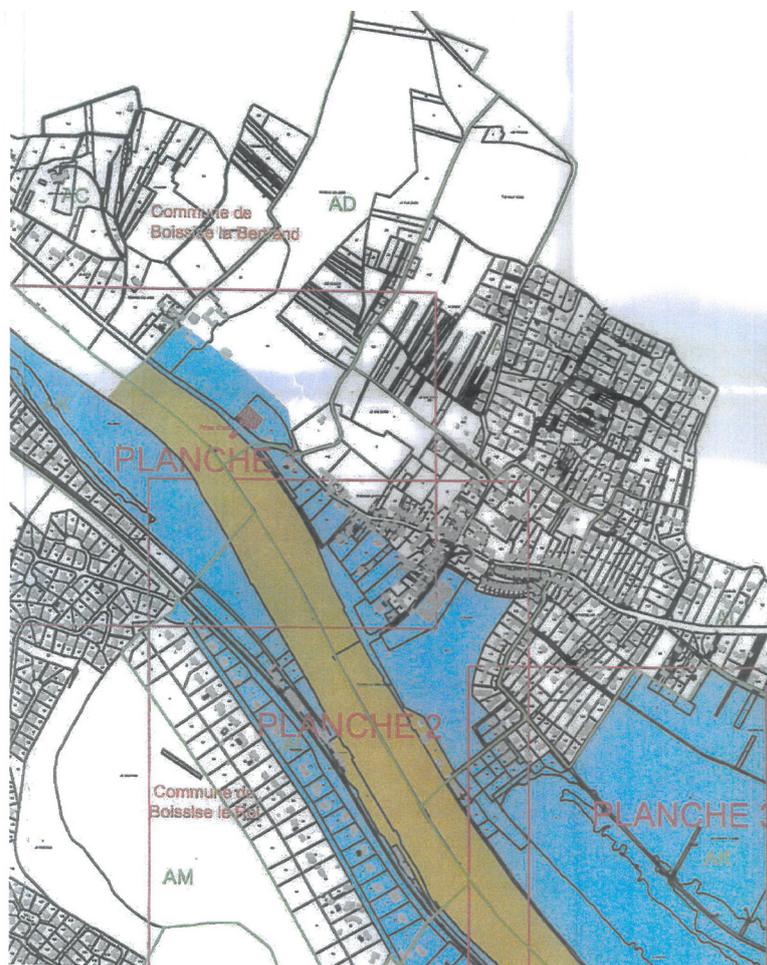
Les installations de pompage d'eau vont être construites à l'entrée Ouest du village, en bordure de la route départementale RD 39. L'eau ainsi pompée sera envoyée vers l'usine d'eau par une conduite cheminant sous la RD 39, puis sous la rue d'Arc et enfin le chemin du Haut-Boire.

Afin de garantir la qualité requise pour l'eau de Seine ainsi prélevée, des périmètres de protection autour de la prise d'eau ont été instaurés. La carte ci-jointe représente ces périmètres de protection. Un certain nombre d'activités sont interdites ou réglementées. Les propriétaires des communes de Boissise la Bertrand, Le Mée, Melun, Dammarie-les -Lys et Boissise la Roi concernés par ces restrictions ont été avisés.

A titre d'exemple, les installations d'assainissement autonome sont interdites, toute nouvelle habitation devra être raccordée aux installations d'assainissement collectif. Rue des Platanes, le lieu de promenade emblématique de Boissise la Bertrand, en cas d'enneigement, il sera interdit de déneiger à l'aide de sel ou produits de ce genre. Sont interdits aussi le camping-caravaning ou les constructions non soumises à permis de construire utilisées comme habitation, ainsi que les aires de séjour, même temporaires.

La nature du traitement physico-chimique de l'eau de Seine pour aboutir à une eau consommable est définie aussi par cet arrêté.

Cette servitude de protection du captage d'eau sera considérée comme une nouvelle servitude obligatoire affectant les propriétés concernées et figureront dans les documents d'urbanisme individuels.



# Sécurisation de l'alimentation en eau

En vue de sécuriser l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine des villes de Melun / Dammarie-les-lys, ainsi que des villes desservies par leurs installations (dont la commune de Boissise-la-Bertrand) et de répondre aux directives de la Police de l'Eau visant à réduire les prélèvements de la nappe de Champigny, la ville de Melun a confié à la Société des Eaux de Melun la réalisation d'une filière de traitement d'eau de Seine alternative aux productions existantes.

Le projet comprend une prise d'eau immergée en Seine à 700 m en aval du barrage de Vives Eaux, une bache enterrée et une station de pompage sur la commune de Boissise-la-Bertrand.



L'eau prélevée en Seine sera refoulée via une canalisation de transfert jusqu'à la station de traitement des eaux actuelle de Boissise-la-Bertrand qui traite l'eau issue de quatre captages d'eau souterraine prélevant dans la nappe du Champigny et qui sera adaptée pour traiter également l'eau de surface.

Une station d'alerte de surveillance de la qualité de l'eau de la Seine sera implantée deux heures en amont de la prise d'eau au niveau de la station d'épuration de Boissettes, afin de prendre en temps réel toutes mesures visant à préserver la qualité de l'eau traitée.

Après l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 juin au 8 juillet 2017, le commissaire enquêteur a émis le 1er août un avis favorable à chacun des volets de cette enquête publique. L'obtention de deux arrêtés préfectoraux, l'un au titre de la Loi sur l'Eau (en date du 18 Octobre 2017) et l'autre au titre du Code de la Santé Publique (en date du 13 décembre 2017), a permis le démarrage des travaux d'extension de la station de traitement des eaux en fin d'année 2017.

Les travaux ont commencé par l'évacuation de la butte de terre afin de préparer la plateforme accueillant la nouvelle station de traitement. Les terres évacuées inertes ont servi à l'exhaussement de terres agricoles sur la commune de Boissise-la-Bertrand.



Au mois de janvier, les travaux de fondation par la technique de micropieux a été mise en œuvre, ceux-ci ont été terminés début février.

Le micropieu est un pieu de faible section (diamètre : 20 à 25 cm), dont la longueur peut atteindre une vingtaine de mètres, disposé en groupes pour fonder un ouvrage.

Les travaux de la prise d'eau dans le lit mineur de la Seine ainsi que ceux de la station de pompage débuteront au mois de juillet 2018.

La mise en service de la future station de traitement est prévue pour la fin du premier semestre 2019.



## Des livres pour les enfants

Comme chaque année avant les vacances de fin d'année, les élèves de l'École Les Fontaines se sont vus offrir un livre par la municipalité.

Cette démarche a pour ambition d'accompagner les enfants dans le plaisir de la lecture.



## Si on mangeait à la cantine

C'est dans une ambiance chaleureuse que les élus du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ont partagé le repas de fin d'année avec les enfants inscrits à la restauration collective. Les élus ont été accueillis avec beaucoup d'enthousiasme par les enfants, le repas fut délicieux et apprécié par tous, l'ambiance fut à la bonne humeur et aux rires.



## Soutenez l'action du CME



Le conseil municipal des enfants apporte son soutien à l'association « Les Bouchons d'Amour ».

Cette association aide les handicapés moteurs à l'acquisition de matériel (fauteuil roulant électrique, chien guide...). Les bouchons sont vendus à un fabricant de palettes plastiques recyclables. Ces palettes en plastique ont une durée de vie de 300 ans et sont recyclables à l'infini.

- Un sac poubelle (très épais) de 100 litres représente 10 à 12 kg de bouchons,
- Un chargement de camion représente 10 tonnes soit 800 sacs poubelles de 100 litres
- 15 tonnes = un fauteuil
- 35 tonnes = un bon fauteuil
- 65 tonnes = un chien d'assistance
- 100 tonnes = un fauteuil électrique

Le CME a mis en place deux points de collecte : à la mairie et à la restauration scolaire. Soutenez leur action, conservez vos bouchons et venez les déposer dans les bacs prévus à cet effet..

## Comité des fêtes

Le dimanche 10 décembre, la Recellerie était bien remplie ! A l'occasion du Noël des enfants offert par le comité des fêtes, petits et grands ont assisté à un spectacle de théâtre à la fois drôle et poétique. Ensuite les enfants ont accueilli à grands cris le Père Noël venu leur distribuer des cadeaux .

Après les photos habituelles avec le Père Noël, tout le monde s'est retrouvé autour d'un bon goûter de Noël : clémentines et viennoiseries.

Merci Père Noël ! à l'année prochaine !



Le **dimanche 04 mars**, le comité des fêtes organise une braderie spéciale puériculture à la Recellerie.

C'est le moment de vous débarrasser des vêtements trop petits, de matériel de puériculture et des jouets qui ne servent plus.

Réservation au 06 82 20 97 16  
ou au 06 31 08 70 45



## Comité des fêtes

Retrouvez dans l'agenda les événements organisés par le comité des fêtes et pour tout renseignement composez le 06 77 82 90 62.

La soirée théâtre vous divertira avec deux comédies : Agenor et L'orchestre.

### AGENOR

d'Eugène LABICHE

Une pièce en un acte peu connue, mais ô combien savoureuse.

1816, juste après l'occupation de Paris et de sa région par les troupes coalisées. Mais chez Labiche, rien de grave, ni de sérieux, tout est prétexte à amusement. Des personnages naïfs, un peu ridicules, mais attachants. Une intrigue légère, et un happy end en chansons !

### L'ORCHESTRE

de Jean ANOUILH

Comédie certes, mais classée dans les « comédies grinçantes ».

Dans la brasserie d'un établissement de cure, un petit orchestre donne une animation musicale. Les intrigues, laissent apparaître une humanité peu reluisante ; voilà pour le côté « grinçant ».

Des répliques percutantes, drôles et cruelles, et dites dans la plus parfaite bonne conscience.

Créé en 1962, ce spectacle à grand succès est caractéristique de l'atmosphère de nombreuses pièces d'Anouilh, un de nos plus grands auteurs dramatiques du XX<sup>e</sup> siècle.

Et aussi à venir une soirée dansante sur le thème des années Top 50

Comité des fêtes  
Boissise-la-Bertrand  
Samedi 24 mars 2018  
La Recellerie - 20 h

Soirée  
TOP  
50

Venez déguisés!  
(ou pas...)

**MENU**  
Soupe de champagne et canapés fins  
--  
Millefeuille de rouget, bruchet et  
saint Pierre à l'esprit provençal  
--  
Brochette de magret de canard aux  
cinq baies et garnitures  
--  
Brie seîne et marnais et tome de  
Savoie sur lit de mesclun  
--  
Fraisier revisité  
--  
Vins et boissons inclus  
Champagne (20 € la bouteille)

Dînez en musique  
et dansez au son des années Top 50  
avec le DJ Stéphane

Adulte 35 €  
- 12 ans 15 €

Réservations jusqu'au 17 mars 2018  
Renseignements au 06 77 82 90 62 - Places limitées

## Comité des fêtes

Le comité des fêtes a été repris en 2003 alors qu'il était en dormance depuis quelques temps.

L'équipe actuelle se démène pour vous proposer de nombreuses activités et faire vivre le village. C'est d'ailleurs l'occasion de remercier ses membres pour leur grande implication.

Le numéro 100 du magazine de Boissise la Bertrand nous donne l'opportunité de faire un retour sur la vie de cette association qui a su rythmer la vie du village depuis sa création

C'est donc en 1986 que trois conseillers municipaux : Régine Wiater, Maurice Villin et Catherine Lamirand décide la création d'un comité des fêtes afin, dans un premier temps, de décharger le Conseil Municipal de l'organisation de la fête patronale.

A l'époque, la fête drainait des forains, le Maire et les adjoints offraient sur leurs indemnités de fonction, un feu d'artifice précédé d'une retraite aux flambeaux et suivi d'un bal sous chapiteau.

La première présidence a été assurée par le garde-champêtre de l'époque, Yves Hamer, afin que ce ne soit pas un des trois élus. Ceci afin de se donner le temps d'attirer des bénévoles pour en assurer le fonctionnement.

Au fil des années se sont succédés à la présidence : Claude Mouchard, Patrick Pignet, Philip Ravinet, Serge Lamirand, Christine Ceccaldi, puis en 2003 Jean-Claude Brumeau et enfin Rosette Deschamps en 2010.

Petit retour sur les nombreuses fêtes organisées depuis 1986 : la fête patronale, qui s'est substituée aux forains qui l'ont peu à peu désertée. L'association proposait pour cette fête des spectacles pour enfants le samedi, des jeux (mât de cocagne, tir à la corde...), la kermesse le dimanche, et de grands dîners préparés par un traiteur pour au minimum 350 personnes et servi sous chapiteau par les bénévoles (15 à 20 personnes) et costumés en fonction du thème choisi s'il vous plaît !

Toujours dans le cadre de la fête (et afin de profiter du chapiteau) il y a eu aussi des soirées karaoké, des tournois de ping-pong, une soirée « connaissance du monde », des thés dansants, des après-midis bal pour enfants et adolescents.



Au fil du temps et en fonction des envies et des propositions des membres, le champ d'activité s'est élargi : fête des associations, fête de la musique, 14 juillet, rallyes pédestres, courses de VTT, cross, Olympiades, courses de caisses à savon pour les enfants, carnivals, lotos, soirées déguisées... et encore aujourd'hui carnivals des enfants, vide-greniers, balades, spectacles de théâtre et soirées dansantes.

## Comité des fêtes



Un grand merci à Catherine Lamirand qui nous a fourni ces précieuses informations et ces jolies photos !

*« J'espère ne rien oublier, ce que je peux dire c'est que ce furent, pour tous les bénévoles, des moments inoubliables et nous en parlons souvent, car ils ont permis l'émergence de réelles amitiés grâce à des moments de franche rigolade et un investissement temps non négligeable mais que personne ne regrette. » Catherine Lamirand*

Enfin nous remercions vivement les maires qui ont soutenu nos activités au fil des années en attribuant des subventions sans lesquelles nous ne pourrions proposer ces nombreuses manifestations.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour aider à l'organisation de nos prochaines activités ou pour amener de nouvelles idées.

Rejoignez nous !

Venez assister à l'assemblée générale le samedi 03 mars à 11h à la Recellerie.

## Sports Loisirs



A Boissise la Bertrand, une association ...

**Sports- Loisirs**, association créée il y a 26 ans avec des sections multi- sports, se consacre depuis environ 18 ans à son activité Gymnastique.

**Sports-Loisirs est rattachée à la F.F.E.P.G.V** (Fédération française d'Éducation physique et de Gymnastique volontaire). En 2017, elle a reçu la médaille FFEPGV couronnant 25 ans d'adhésion.

Depuis plusieurs années, **son nombre d'adhérents se maintient entre 90 et 100 par saison**, capacité maximale et elle s'adresse à un très large public : adolescent, adulte, senior et sénior +.

C'est une **association communale**, soutenue par la municipalité à travers le prêt de la salle polyvalente : « la Recellerie » et par une subvention.

Elle est au service des Boissisiens et accueille dans la mesure de ses possibilités des personnes extérieures à la commune.

**Sports- Loisirs, c'est un lieu de rencontre important dans la commune** : 4f/ semaine, 9 mois dans l'année autour d'une activité Sport-Santé.

L'ambiance est particulièrement conviviale entre tous les adhérents, Boissisiens et Extérieurs, le travail sérieux mais sans esprit de compétition, dans la détente et la bonne humeur. Il en résulte de la part de la majorité de ses membres, une grande fidélité envers l'association et un vrai esprit d'entraide, particulièrement dans les moments personnels ou douloureux.

**Sports- Loisirs, ce sont d'abord nos 3 animatrices qualifiées** qui y exercent. Elles dépendent aussi de la FFEPGV qui leur assure régulièrement des périodes de formation.

Leur professionnalisme est reconnu des adhérents, leur dynamisme, leur contact sympathique et chaleureux également.

### Les cours se déroulent :

Mardi de 18h45 à 19h45 : Fitness, renforcement musculaire avec Valérie,

Mercredi de 18h30 à 19h30 : Stretching, renforcement musculaire avec Roxane,

Jeudi de 9h30 à 10h30 : Gymnastique douce, Renforcement musculaire,

Jeudi de 19h à 20h : Zumba avec Clarisse,

toute l'année, hors vacances scolaires.

**Sports- Loisirs, ce sont en plus des ateliers ponctuels** : 2 ateliers Acti-March et un atelier Equilibre ont été réalisés ces dernières saisons.

**Sports-Loisirs, ce sont aussi 3 temps conviviaux**, appréciés des adhérents et ponctuant la saison :

**en Novembre**, un pot de rentrée réunissant anciens et nouveaux adhérents,

**en Janvier**, l'assemblée générale suivie de la galette des rois,



# Sports Loisirs

en Mai/Juin, un barbecue réunissant adhérents et leurs familles (100 personnes y ont participé en 2017).

Si Sports-Loisirs est un bureau bénévole fonctionnant depuis 14 ans et cherchant à passer des relais à de nouveaux membres, ouverts aux procédures informatiques, légales et juridiques,



**il est et demeure un employeur à part entière :**

Ainsi, les 3 animatrices effectuant un total de 4h de cours hebdomadaires, relèvent de la CNS (Convention Nationale du Sport) celle-ci fait de l'association un employeur à part entière, soumis aux règles légales comme tout employeur :

( fiches de salaire avec charges employeur, prévoyance, procédures d'arrêt de travail, maternités, visites de médecine du travail, obligation d'affichage de certains textes légaux ).

Tâches prenantes mais très intéressantes.

**Bureau :**

Présidente : **Marie Paule Ménard** / vice Présidente : **Brigitte Michallet**

Trésorière : **Evelyne Fermin** / trésorière adjointe : **Dominique Larroque**

Secrétaires : **Annie Prigot** / **Annie Sirolli**

Membres : **Isabelle Caminade** (saisie des licences) / **Josseline Gougnot** et **Laurence Le Prado** (en charge du matériel)

Ce Bureau a été confirmé lors de la dernière **Assemblée Générale du 17 janvier 2018**.

**Evelyne Fermin**, a été reconduite dans ses fonctions de Trésorière, poste qu'elle assure avec compétence depuis 20 ans.

Nous remercions **Danièle Martin**, membre très apprécié, démissionnaire après 14 ans d'implication, de dévouement sans faille.

Elle est remplacée par **Annie Sirolli**, toute récente Boissisienne.

Souignons et remercions **Pierrette Prado**, animatrice EPGV de nombreuses années, qui par sa persévérance a maintenu l'association Sports-Loisirs pendant longtemps, parfois avec seulement une petite dizaine d'adhérents.



**Les inscriptions se déroulent en début de saison (mi-Septembre), elles sont possibles en cours d'année sous réserve de places disponibles : dans l'un ou l'autre cas après essai d'un à deux cours avant le choix définitif.**

Pour tout renseignement complémentaire, (contact, inscription, horaires), consulter le site de la Mairie :

[www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr), onglet sport culture loisirs.

## Bonne humeur au rendez-vous du repas des aînés

Les seniors qui le souhaitent se sont retrouvés le 16 décembre pour le désormais traditionnel repas des aînés.

Après un délicieux repas, Claudine, ancienne accordéoniste de Carlos et Magali Breton, Boissisienne, ont assuré l'animation en offrant une prestation de qualité, particulièrement appréciée par les convives. Tous les participants se sont retrouvés à danser dans une ambiance de fête.

Les sets de table et les menus réalisés par les enfants du CME et des services périscolaires ont obtenu beaucoup de succès auprès des aînés.



## Des colis pour les seniors

Fin décembre, les seniors boissisiens se sont déplacés à la Mairie pour venir retirer leur colis de fin d'année, préparés par la célèbre maison « Les Ducs de Gascogne ».

L'occasion pour nos seniors de partager un moment convivial autour d'un goûter.



## Cérémonie des vœux

Le 13 janvier 2018, nombreux étaient les Boissisiens à se retrouver dans la salle de la Recellerie pour les traditionnels vœux du Conseil municipal.

Avant le discours de Monsieur Bernheim, Maire, les enfants du Conseil municipal des enfants ont présenté une saynnette sur le respect de l'environnement.

De nombreux élus de l'agglomération étaient présents et la cérémonie s'est achevée autour d'un buffet.



## La chorale SYRINX de Melun est revenue



Comme l'an passé, dans la période qui précède Noël et que l'on appelle l'Avent, M. Pierre Adam et sa chorale, Syrinx ont fait magnifiquement résonner les voutes de l'église Saint Germain de Boissise, ce dimanche 3 décembre.

L'église était pleine pour écouter le concert associant chants sacrés et profanes et la virtuosité au piano d'Etienne Goepp et la belle voix soprano de Catherine Hennequin.

Originalité, contemporanéité et maîtrise caractérisent un programme de concert dans auquel tous les exécutants donnent le meilleur d'eux-mêmes ce qui est fortement ressenti par une assistance aussi attentive dans son écoute que subjuguée par ses applaudissements.

Ainsi fut commémoré le centenaire de la mort de Debussy par Etienne Goepp avec des études pour les tierces et une pièce rarement interprétée « The snow is dancing ».

Durante et Porpora, auteurs classiques du XVIIIème ont pu être découverts par certains, Béla Bartok et Dvorak étant pour leur part plus connus.

Sans citer tous les compositeurs, une belle part fut offerte à de très actuels compositeurs, Leavitt, Gjeilo, Angléa.

Un vin chaud a l'issue du concert, à l'initiative du comité des Fêtes, a permis de réunir concertistes et public pour de fructueux échanges et remerciements.

Rendez-vous a été convenu pour pérenniser cette belle prestation de la chorale SYRINX.

Merci à tous ceux qui se sont impliqués pour la réussite de cet événement culturel.



# ASBBE

Une vigilance constructive...

Le changement d'année a été accompagné pour les Boissisiennes et les Boissisiens par des lectures inhabituelles et les divers échanges qu'elles ont suscités.

Le 23 janvier, une réunion avec Monsieur le Maire et quelques conseillers municipaux, à la demande de l'ASBBE, avait pour but de dissiper les malentendus qui semblaient perdurer et de dépasser certaines réactions abusives.

Aujourd'hui, il nous est permis de faire le point dans ce bulletin municipal. Nous espérons avant tout que cela sera bénéfique pour notre collectivité. En effet, l'ASBBE n'a pas d'autre but que d'agir en ce sens, conformément à l'objet de ses statuts et en toute indépendance même si ces temps derniers cela n'a pas toujours été compris.

Notre Association existe depuis 1976. Bien peu parmi nous peuvent témoigner sur son fonctionnement à ses débuts. Mais plus près de nous, en janvier 1995, il est possible de trouver dans un BEC (qui deviendra le Boissisien) la position du président de l'époque qui considérait, à juste titre, que l'Association devait veiller au respect du POS. Le PLU a succédé au POS mais les préoccupations d'une association de sauvegarde demeurent. Nous avons choisi de dire ouvertement les choses, sans provocation, plutôt que de les déplorer en coulisse pour ne pas risquer de déplaire.

Depuis 2012, avec l'enquête publique sur les travaux en bord de Seine, et plus particulièrement depuis 2014 en raison de l'ouverture pratiquée par Michel Michallet, nouveau maire, nous avons manifesté notre disponibilité pour nous associer aux actions de la Municipalité. L'élaboration du PLU a mobilisé, sur plus de deux années, cabinet d'urbanisme, élus et personnes associées dont deux membres de l'ASBBE. Les dispositions générales du PLU comportent des prescriptions architecturales qui contribuent à préserver une certaine harmonie au sein du village. « Le paysage appartient à celui qui le regarde ». Inspirons-nous de ce beau précepte.

Nous avons pris plusieurs initiatives pour tenter de faire avancer le projet de cheminement jusqu'au pont de Ponthierry. Face aux réticences du Département, nous avons tenté de promouvoir dans notre bulletin de décembre un compromis qui mettrait à profit un cheminement côté riverains à la sortie du village.

Nous souhaitons rester disponibles et constructifs au profit du village et de ses habitants pour autant que nous puissions agir avec rigueur dans un climat de franchise et de loyauté réciproques.

Adhérents ou non, nous vous invitons à participer à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu à la Recellerie le samedi 17 mars à 17H.

Le Conseil d'administration de l'ASBBE

## Le Conseil des Aînés recrute !



Institué par délibération du conseil municipal du 15 octobre 2014 le Conseil des Aînés (CdA) a été mis en place par Michel Michallet en janvier 2015.

Composé au maximum de 15 membres âgés de 60 ans et plus domiciliés à BOISSISE LA BERTRAND et n'exerçant plus d'activité professionnelle. Le Conseil des Aînés a un rôle consultatif mais non décisionnaire, c'est une instance de réflexions, de propositions et d'actions auprès du conseil municipal, soit à la demande des instances municipales, soit de sa propre initiative. Ses avis et propositions ne lient pas le conseil municipal.

Ses objectifs se déclinent autour des axes suivants :

- Favoriser le dialogue entre les responsables politiques et les seniors,
- Informer les seniors ou leurs représentants sur les projets municipaux et leur permettre de s'exprimer et de donner leur avis,
- Faciliter, grâce à ses propositions, l'amélioration des conditions de vie,
- Participer au lien social et favoriser le dialogue et les actions intergénérationnelles en développant convivialité et dynamisme.

Nous avons depuis sa création pu contribuer à ces différents objectifs en collaborant, ou organisant différentes initiatives :

Les manifestations du 11 novembre marquant le centenaire de la Grande Guerre : exposition en mairie, recherche historique sur l'histoire des Boissisiens morts pour la France, lien avec le Conseil Municipal des Enfants (CME) au travers de la lecture de textes, de dessins, d'une visite au Musée de la Grande Guerre de Meaux...

Organisation d'un concours / exposition de photographies : adultes et enfants,

Coordination et organisation avec différentes associations boissisiennes du nettoyage des bois sur une initiative du CME,

Création de la Boîte aux livres qui permet aux Boissisiens de s'échanger des livres par le dépôt et la prise gratuite de livres,

Organisations de sessions d'information et de sensibilisation aux gestes de premiers secours...

Nous travaillons aussi sur de nouveaux projets tels que :

La mise en place d'une boîte aux livres jeunesse,

La création de sentiers de randonnée parcourant les bois du village.

La réalisation de projets nature tels que la création de plantations ornementales, d'arbres fruitiers.

La préparation d'une manifestation festive autour de l'inauguration du nouveau barrage...

Les idées ne nous manquent pas ! Par contre les forces vives un peu ! Nous souhaiterions les renforcer par l'accueil, le recrutement de quatre nouveaux aînés, du fait du départ ou de la démission de quelques-uns d'entre-nous.

Alors, si vous êtes intéressé(e)s et remplissez les conditions énumérées ci-dessus, surtout n'hésitez pas, n'hésitez plus, rejoignez-nous en faisant acte de candidature par un courrier auprès de Monsieur le Maire. Car, c'est parce-que plus nombreux nous serons, que plus de projets se réaliseront.



Nous comptons sur vous et si toutefois vous êtes encore indécis, ce que nous pouvons comprendre, pour vous faire votre idée venez nous rencontrer lors notre prochaine réunion qui se tiendra le jeudi 22 février à partir de 17h00 en mairie.

A très bientôt donc.

## Boissise la Bertrand, les gazettes municipales par Claude Bertrand

Le numéro 100 des gazettes municipales de Boissise la Bertrand nous donne l'occasion d'une rétrospective des publications émises dans la commune depuis 40 ans.

C'est en effet en juin 1978 que l'association Vivre à Boissise, nouvellement créée et présidée par Albert Hayat, association axée sur les relations humaines, les animations culturelles, sportives, le voisinage a pris la décision de faire paraître un petit journal trimestriel d'échanges et d'animation. Celui-ci bon an mal an, conçu de bric, de broc sous le nom de 'VIVRE A BOISSISE' va s'imposer auprès des boissisiens.

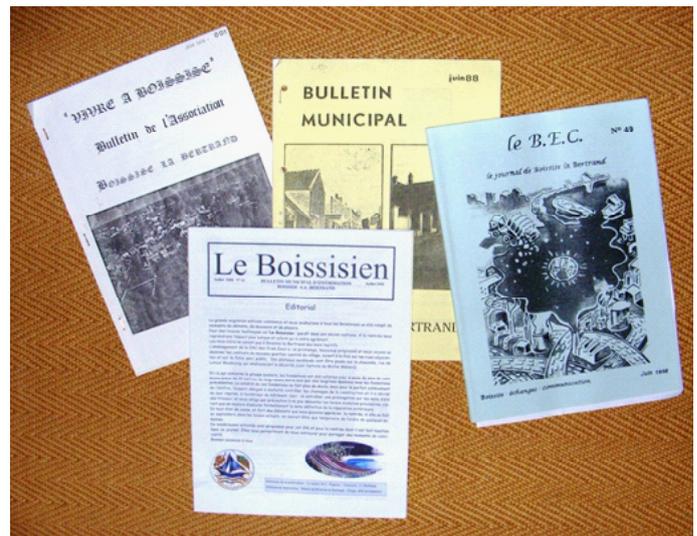
Dix sept numéros seront publiés jusqu'en décembre 1983. L'équipe municipale élue en mars, ayant la volonté de faire paraître un bulletin municipal, c'est dans le même esprit d'informer, de distraire et d'échanges que le 'BULLETIN MUNICIPAL' de Boissise la Bertrand va succéder à 'VIVRE A BOISSISE' le 1er juin 1983. Sous cette dénomination, douze numéros paraîtront jusqu'en septembre 1988. M. Maupied succédant à M. Laval, maire démissionnaire, le nouveau conseil poursuit la publication du journal municipal, sous titré, Boissise, Echanges, Communication.

En 1995 après les élections municipales de mars et l'élection de Marie Claude Pignoux, première édile femme de l'histoire de la commune, le journal n° 40 devient le B.E.C., journal de Boissise la Bertrand. Le titre change un peu, l'esprit demeure, échanges et communication, et puis bec évoque le palmipède de nos mares, le canard.

Le B.E.C dans une formule quasi inchangée, réalisée avec des moyens encore rustiques va paraître jusqu'en décembre 2000.

Pour le troisième millénaire, autre titre, autre typographie, autre mise en page, naissance du 'BOISSISIEN' dont le numéro 1 paraît en mai 2001. Modestement la couleur apparaît en octobre 2007 au n° 56. Pour le n° 57 une nouvelle maquette est conçue par Stéphanie Gervais, le journal continue de paraître imprimé à la mairie et en février 2009 l'impression est confiée à une entreprise.

En 40 ans, Boissise la Bertrand a bien changé. La population de 300 âmes quasi inchangée pendant la 3ème République a commencé de croître dans les années 60. En 1983, il y avait environ 500 habitants. Avec une croissance progressive et assez maîtrisée nous sommes maintenant environ 1200 à vivre à Boissise.



Nouvelles maisons, nouvel environnement, nouveaux équipements publics, (école, mairie, ateliers, salle municipale), nouvelles voiries, nouveaux aménagements, le changement est considérable et pourtant cette histoire, notre histoire, n'a pas fait la une des médias. Elle s'inscrit simplement dans notre histoire locale : Comptes rendus de conseils municipaux, relations de manifestations culturelles, sportives, ludiques, présentations et plans de divers aménagements, petits textes ou poèmes..., tous les petits événements de la vie d'un village s'inscrivent ainsi dans une sorte de mémorial.

Des parutions plus épisodiques d'associations, le RAPPORTEUR dans les années 1980, Infos de l'A.S.B.B.E. récemment apportent elles aussi un éclairage intéressant parfois contradictoire sur des positions politiques propres au village. Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps et taillé leur plume d'oie pour que vive de façon pérenne la presse de Boissise la Bertrand. Que le Numéro 100 du 'BOISSISIEN' soit le faire part de la venue de tous les petits journaux de Boissise la Bertrand à venir.

Claude Bertrand

PS : Les journaux de Boissise sont régulièrement adressés aux archives départementales de Seine et Marne. Une collection est consultable en mairie. Je suis à la disposition des personnes intéressées pour échanger sur les gazettes du village.

## Histoire des châteaux de Boissise la Bertrand par Claude Bertrand

Château de Boissise la Bertrand et ses propriétaires au XIXème siècle



Une description datant de 1667 du fief du marquis de Persan, conseiller du Roi, lieutenant général de la province du Berry, gouverneur de la cour de Bourges, signale une seigneurie de Boissise qui comprend un « grand hôtel seigneurial » composé de « deux tournelles percées avec cour et jardin, où il y avait autrefois, clos de vignes, colombier à pied et pressoir... clos et fermé de murs tout à l'entour répondant sur la rivière Seine »

Cette description de l'abbé Fortin (notice historique sur Boissise la Bertrand 1903) correspond au château de Boissise la Bertrand

En 1723 le château est vendu par Henry CROZAT DE RAMON, écuyer, à Louis Auguste DUCHE DESTTOURNELLES, écuyer, fermier général du Roi, demeurant à Paris.

On perd la trace des acquéreurs successifs du château jusqu'en 1785, puis 12 propriétaires se succèdent dans la période pré et post révolutionnaire jusqu'à l'acquisition du domaine le 07/11/ 1807 par 1807 Charles LUCASS PINKNEY HORRY, planteur en Amérique et son épouse, Marie Florimonde De Faÿ de LATOUR MAUBOURG.

- **Marie-Eléonore-Florimonde, Première propriétaire du château de Boissise la Bertrand, le 7/11/1807** est née en jan 1779 ; elle meurt le 09/04/1831 à Boissise la Bertrand . Sans descendance vivante c'est son frère.

- **Armand-Charles-Septime, vicomte de Latour Maubourg** né le 22/06/1801, ambassadeur, en 1841 pair de France, mort le 18/04/1845, qui est le 2ème propriétaire. (sa soeur lui a légué l'usufruit du domaine et son neveu César Florimond lui lègue la nue-propriété en 1830).

- **Marie-Stéphanie** née le 30/09/1790, morte le 21/02/1868. **Elle épouse en 1810: Antoine comte Andréossy.** Un fils naîtra en 1811 Etienne-Auguste qui mourra en 1835 d'une chute de cheval à Boissise-la-Bertrand. Le général Andréossy, né le 06/03/1761, meurt le 10/09/1828 à 67 ans. **La comtesse Andréossy est la 3ème propriétaire.** Elle a acheté à son frère le domaine le 14/08/1835.

- **Rodolphe, vicomte de La Tour-Maubourg,** né le 08/10/1787, maréchal de camp en 1821, lieutenant général en 1835 pair de France en 1845, meurt à Boissise le 27/05/1871.

**Il est le 4ème propriétaire,** héritant du château par testament de sa sœur Marie Stéphanie.

Armand Charles Septime aura 3 enfants dont une fille **Jeanne-Marie** née le 13/10/1841. Elle épouse le 27/09/1862 : **Joseph Roussel de Courcy. 5ème propriétaire,** Elle hérite de son oncle, Rodolphe en novembre 1871 du château de Boissise la Bertrand qu'elle conserve jusqu'en 1884.

Ainsi donc de façon exceptionnelle 4 des 7 enfants de Marie Charles César Faÿ de Latour Maubourg et un petit neveu par alliance seront pendant 77 ans au XIXème siècle les propriétaires du château de Boissise la Bertrand. Le nom des Faÿ de Latour Maubourg s'éteint avec la mort au combat de Just Florimond Faÿ de Latour Maubourg en 1870 fils d'un 5ème frère; il était l'arrière petit- fils de **Marie Charles César.**

Il fut ensuite propriété de la famille Girod de l'Ain qui après la seconde guerre mondiale céda le domaine à la Fédération Juive de France qui le transforma en résidence pour personnes âgées.

*Le château de Boissise figure sur le plan d'intendance de 1793 avec le parc y attenant dans une configuration qui est restée peu modifiée jusqu'en 1945.*



# Agenda



Samedi 03 mars à 11h  
 La Recellerie  
 Assemblée Générale du comité des fêtes

Samedi 04 mars de 10h à 17h  
 La Recellerie  
 Braderie enfants (vêtements et articles de puériculture)



**Agénor**  
 Eugène Labiche

Les Tréteaux de Scènes-Ecole Mise en scène Robert Vallée  
 Samedi 10 Mars 20h30 Salle de la Recellerie Boissière la Boissière  
 Réservation 06 12 80 12 91 10€

**L'orchestre**  
 Jean Anouilh

Samedi 10 mars à 20h30  
 La Recellerie  
 Spectacle de Théâtre : deux pièces  
*L'orchestre de Jean Anouilh*  
 et  
*Agénor de Eugène Labiche*

Samedi 17 mars à 17h  
 La Recellerie  
 Assemblée Générale de l'ASBBE

Samedi 24 mars à 20h  
 La Recellerie  
 Soirée dansante Top 50

